

TARIFS DU CMB (septembre 2022)



1° BAREMES DES MEDIATIONS CONVENTIONNELLES

a) Litiges entre particuliers

INTERET DU LITIGE	Forfait TTC de mise en place de médiation par partie (1) payable à la saisine au médiateur	Tarif TTC (2) par séance de 4 H payable au médiateur
Indéterminé ou < 300.000 €	200 € + 50 € (CMB)	800 €
>300.000 €	200 € + 50 € CMB	1.000 €
>700.000 €	250 € + 75 € CMB	1.200 €
>1.200.000 €	300 € + 100 € CMB	1.600 €
>2.000.000 €	Nous consulter	Nous consulter

(1) Forfait comprenant l'étude du dossier, tous les préparatifs, réunions individuelles de pré-médiation.

(2) Prix de séance à partager entre les parties

b) Litiges entre professionnels ; litiges entre professionnels et particuliers ; litiges entre associés et/ou dirigeants de société avec un intérêt de litige déterminable

INTERET DU LITIGE	Forfait (1) de mise en place de médiation par partie (2) payable à la saisine au médiateur	Tarif (1) par séance de 4 H(3) au médiateur
Indéterminé ou < 150.000 €	250 € + 50 € CMB	800 €
>150.000	300 € + 100 € CMB	1.200 €
>300.000 €	350 € + 150 € CMB	1.600 €
>450.000 €	400 € + 200 € CMB	2.000 €
>600.000 €	Nous consulter	Nous consulter

(1) Tarif HT pour les médiateurs assujettis à la TVA

(2) Forfait comprenant l'étude du dossier, tous les préparatifs + réunions individuelles de pré-médiation.

(3) Prix de séance à partager entre les parties

2° TENTATIVE DE MEDIATION FAMILIALE PREALABLE OBLIGATOIRE (TMFPO)

Forfait* de mise en place de la tentative de médiation familiale	100 TTC médiateur + 20 € CMB
--	---------------------------------

Tarif par partie et par séance de 2 à 3 h	150 € TTC par partie et par séance
--	------------------------------------

*incluant la délivrance d'une attestation

3° TENTATIVE DE CONCILIATION OBLIGATOIRE (ART 750-1 CPC)

Forfait *de mise en place de la tentative de la conciliation	130 € TTC (Médiateur) + 20 € CMB
Litige < 5.000 €	400 € TTC par séance
Valeur de litige indéterminé	800 € TTC par séance

*incluant la délivrance d'une attestation

4° MEDIATIONS INTRA-FAMILIALES (couple non séparé/parent-enfant)

Forfait de mise en place : 200 € TTC + 50 € CMB	500 € TTC par séance
--	----------------------

5° MEDIATIONS INTRA-ENTREPRISES (y compris les litiges entre associés et/ou dirigeants ayant un intérêt de litige indéterminé)

Taille d'entreprise	Forfait de mise en place	Tarif de demi-journée payable au médiateur
< 5 salariés	200 € HT (médiateur) + 50 € CMB	800 € HT (médiateur)
< 11 salariés	300 € HT (médiateur) + 75 € CMB	1000 € HT (médiateur)
<25 salariés	400 € (médiateur)+ 100 € CMB	1200 € HT (médiateur)
<50 salariés	500 € (médiateur) + 150 € CMB	1400 € HT (médiateur)
>50 salariés	Nous consulter	Nous consulter

6° MEDIATIONS ADMINISTRATIVES

TARIF PAR SEANCE
1250 euros TTC (incluant 50 euros frais CMB)

7° MEDIATIONS JUDICIAIRES

INTERET DU LITIGE	Frais administratifs CMB	Forfait* de 5 Heures
Indéterminé ou < 800 000 €	300 €	1800 € Heure suppl. 300 €
> 800 000 €	400 €	3000 € Heure suppl. 300 €
Familial (intérêt patrimonial < 100 000€), Si > 100.000 € : tarif comme ci-dessus	200 €	800 € Heure suppl. 300 €

*Tarif HT si client et médiateur sont assujettis à la TVA

Les frais de location de salle peuvent être facturés en sus, lorsque la configuration de la médiation exige la location d'une salle.

Tous les médiateurs du CMB & SOLUTIONS AMIABLES sont tenus aux tarifs indiqués ci-dessus.